



Bureau d'information
et de communication

Place du Château 6
1014 Lausanne

Direction de la santé et
des affaires sociales



Rte des Cliniques 17
1701 Fribourg

Communiqué de presse

Gruyère-Pays-d'Enhaut

Nouvelle collaboration hospitalière intercantonale VD-FR

Une convention scellant une collaboration hospitalière entre les cantons de VD et FR a été signée le 14 juillet 2006 par la Directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg et le chef du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, les conseillers d'Etat Ruth Lüthi et Pierre-Yves Maillard.

Suite aux modifications apportées à la mission de l'Hôpital de Saanen (Berne), en particulier la fermeture de sa maternité, l'hôpital du Pays-d'Enhaut s'est tourné vers l'Hôpital Sud Fribourgeois (Riaz) pour assurer la prise en charge de l'obstétrique et des urgences de chirurgie. Cette collaboration a été scellée par une convention hospitalière signée aujourd'hui par les cantons de Vaud et de Fribourg.

Ainsi les mères du Pays-d'Enhaut pourront accoucher à l'Hôpital Sud Fribourgeois avec garantie de financement par le canton de Vaud pour la part non couverte par l'assurance obligatoire des soins. Financièrement, il s'agit d'un transfert simple: ce qui était versé à l'Hôpital de Saanen le sera désormais à celui de Riaz.

En 2005, l'Hôpital de Riaz a accueilli 530 patientes en obstétrique et 1'600 patient-es en chirurgie. La nouvelle collaboration intercantonale engendrera une activité supplémentaire de quelque cinquante naissances par année et de cinquante cas de chirurgie d'urgence, pour un bassin de population estimé à 4'500 habitant-es.

Sur la liste LAMal des hôpitaux vaudois (acte de planification hospitalière exigé par la loi sur l'assurance maladie) le nom de l'Hôpital de Saanen est biffé et l'Hôpital Sud Fribourgeois est ajouté.

Bureau d'information et de communication de
l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 juillet 2006

Direction de la santé et des affaires sociales
du canton de Fribourg

Fribourg, le 14 juillet 2006

Renseignements :

- **R. Lüthi, Directrice de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg, tél. : 026/ 305 29 04**
- **P.-Y. Maillard, chef du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, tél. : 021 / 316 50 06**
- **M. Marc Diserens, chef du Service de la santé publique Vaud - Tél. 021 316 42 41**
- **M. Patrick Andenmatten, chef adjoint du Service de la santé publique Fribourg - Tél. 026 305 29 13**